



Le Mardi 20 mai 2025, à Bourges

Monsieur le Président de la République,

Depuis la rupture de la trêve le 18 mars dernier et après plus de 19 mois d'une guerre qui a déjà fait près de 60 000 morts dont l'immense majorité sont des civils, le gouvernement d'extrême-droite de M. Netanyahu intensifie impunément les opérations de guerre à Gaza. En parallèle, son armée appuie les colons dans leurs violences quotidiennes à l'encontre des Palestiniens de Cisjordanie.

**La bande de Gaza est devenue un enfer pour 2, 2 millions de Palestiniens** sans cesse déplacés, bombardés, privés d'eau potable, de vivres et d'aide humanitaire. Les hôpitaux y sont détruits. Un rapport de l'ONU publié cette semaine indique que 470 000 personnes confrontées à la faim, risquent d'y mourir dans les prochaines semaines.

Ce sont là des **crimes de guerre, des crimes contre l'humanité**, que dénonce l'ONU, alors que la Cour Pénale Internationale évoque « un risque plausible, réel et imminent de génocide » et que **M. Netanyahu et plusieurs membres de son gouvernement ainsi que les dirigeants du Hamas font l'objet de mandats d'arrêts internationaux.**

Les opérations militaires israéliennes dépassent très largement le droit de se défendre et la volonté de libérer les otages encore détenus par le Hamas depuis son attaque terroriste du 7 octobre 2023 que notre parti a dénoncée en son temps.

**L'objectif clairement affiché par les autorités Israéliennes est maintenant de conquérir et de contrôler l'ensemble des territoires reconnus aux Palestiniens** par le droit international dans le but de les en chasser définitivement dans le cadre d'une vaste épuration ethnique que la communauté internationale se doit de condamner et surtout d'empêcher.

Notre conseil départemental réuni hier à Bourges vous demande par conséquent de prendre d'urgence toutes les initiatives possibles pour faire cesser les opérations de guerre que M. Netanyahu et ses complices conduisent actuellement contre les populations Palestiniennes et pour un **cessez-le-feu immédiat.**

Nous vous demandons d'agir pour la tenue d'**une conférence internationale pour la paix**, pour que le conflit israélo-palestinien soit traité de la même manière que celui entre l'Ukraine et la Russie et pour le respect du droit international et de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes. Les mêmes sanctions internationales doivent être prises à l'encontre d'Israël pour sa guerre contre les Palestiniens que celle prises à l'encontre de la Russie pour sa guerre contre l'Ukraine.

L'accord d'association entre l'Union Européenne et Israël et toutes les livraisons d'armes et de munitions doivent être suspendus jusqu'à un règlement juste et pacifique du conflit.

Enfin la France doit **reconnaître sans plus attendre l'État de Palestine** dans les frontières de 1967 internationalement reconnues avec Jérusalem-Est comme capitale, comme 148 pays l'ont déjà fait.

Il est grand temps que la France prenne toutes ses responsabilités en faveur de la paix dans cette région du monde !

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de tout notre considération.

**Jean-Michel Guérineau**  
**Secrétariat Départemental de la Fédération du Cher du PCF**

FEDERATION PCF DU CHER

45 rue Theophile Lamy - 18000 BOURGES  
Tél : 02.48.50.07.61  
[federation@cher.ocf.fr](mailto:federation@cher.ocf.fr)